



## Les travaux sur votre terrain

**Sans surprise, l'été au Québec est souvent synonyme de rénovation et de construction. Les propriétés riveraines sont très populaires et offrent des avantages qui s'accompagnent aussi de responsabilités. Qu'on soit riverain ou en pleine ville, nos activités affectent le milieu aquatique. La pluie qui tombe sur les centres urbains emporte les polluants qui rejoindront inévitablement un cours d'eau par les canalisations souterraines. Pour les riverains, la proximité de leur propriété à l'eau augmente encore davantage les impacts de leurs travaux sur le milieu aquatique. Il faut donc être prudent quand vient le temps d'entreprendre des travaux chez soi.**

### LES POLLUANTS

Le principe à retenir est que l'eau de pluie qui tombe sur votre terrain terminera sa course dans le milieu aquatique. Une bande riveraine végétalisée permet de filtrer une bonne partie des polluants en provenance de votre propriété. Occupant au minimum dix mètres de largeur, en vertu de la réglementation au Québec, elle agit à titre de zone tampon entre votre terrain et le milieu aquatique.

Peut-être vous demandez-vous quels sont ces fameux polluants évoqués jusqu'à présent dans cette chronique? Il s'agit en fait de tout ce qui peut se trouver sur les surfaces imperméables sur votre terrain. Ainsi donc, on parle du sable et de la terre qui constituent votre entrée de cour, l'asphalte de votre stationnement,

les hydrocarbures qui peuvent s'y retrouver, les métaux constituant votre toit ainsi que la poussière se trouvant sur toutes les surfaces imperméables de votre propriété (toit, espace de stationnement, etc.). Le sol lui-même est un polluant lorsqu'il est transporté en quantité vers les lacs par le ruissellement. De plus, il faut absolument éviter d'épandre des engrais et des pesticides sur sa pelouse en milieu riverain. La pluie les transportera vers le lac ou le cours d'eau, contribuant à sa pollution ainsi qu'à une trop grande croissance végétale.

### LAISSER L'EAU S'INFILTRER C'EST LA CLÉ!

L'important est donc de ne pas diriger directement l'eau des gouttières vers le lac ou le cours d'eau, mais plutôt de la laisser s'infiltrer dans le sol qui la filtrera. Cela peut se faire sur le gazon (idéalement loin du plan d'eau) ou encore mieux vers une haie ou une plate-bande. Il est possible d'installer un baril de pluie servant à arroser votre jardin tout en limitant le ruissellement de l'eau de votre toit vers le milieu aquatique. On peut aussi favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol en limitant la présence de surfaces imperméables. Choisissez une entrée en gravier plutôt qu'en asphalte et assurez-vous que votre terrain soit bien végétalisé; pelouse, arbustes et arbres.

Dans le même ordre d'idée, lors de travaux de construction au bord de



Exemple à ne pas reproduire lors de travaux à la maison. Crédit photo : COBALI

l'eau, pensez à semer le plus rapidement possible votre terrain si le sol est dénudé. La végétation, en plus de retenir le sol, y favorise l'infiltration de l'eau. De plus, lors du terrassement, recouvrez les accumulations de terre avec de la paille ou une toile et utilisez une toile géotextile qui permet de retenir les sédiments pour éviter qu'ils atteignent le plan d'eau.

### LES CONSÉQUENCES D'UNE EAU CHARGÉE DE POLLUANTS

Pourquoi est-ce si important d'empêcher les particules de sol de rejoindre le milieu aquatique? En fait, sur terre comme dans l'eau, le sol possède des éléments comme le phosphore et l'azote qui sont essentiels à la croissance des plantes. Lorsqu'on introduit des particules de sol dans l'eau, on favorise la croissance de plantes aquatiques et d'algues comme les

cyanobactéries. Ces dernières peuvent entraîner plusieurs répercussions sur les humains et limitent donc les usages sur les lacs touchés; baignade, navigation, consommation d'eau, etc.

Finalement, n'oubliez pas que tous les travaux dans la rive ou le littoral sont réglementés et que la grande majorité de ceux-ci sont interdits sans autorisation. Dans le cas de travaux dans le littoral, une autorisation gouvernementale peut être requise. Pour plus de détails, informez-vous auprès de votre municipalité. Ainsi, que vous soyez en pleine construction, que vous prévoyiez réaliser des travaux sur votre terrain cet été ou simplement si vous êtes riverains, pensez à faire ces ajustements afin de protéger la santé de votre lac ou votre cours d'eau!

## Les travaux sur votre terrain

**VOUS PRÉVOYEZ RÉALISER DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ RIVERAINE CET ÉTÉ? VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS À NE PAS OUBLIER POUR ÉVITER DE POLLUER L'ÉCOSYSTÈME AQUATIQUE !**



L'eau de pluie qui tombe sur votre terrain (toit, entrée, patio, etc.) entraîne des polluants (poussières, particules de sol, métaux, etc.) dans sa course vers les plans d'eau.



La présence de sol à nu favorise le lessivage du sol vers les plans d'eau et donc la prolifération d'algues et de plantes aquatiques.

1

L'eau des **gouttières** doit être captée par une surface perméable, pas dirigée vers le plan d'eau !

3

Semez votre pelouse! Plus vite ce sera fait, moins le sol de votre terrain se retrouvera dans votre plan d'eau.

2

Limitez le ruissellement de l'eau vers le plan d'eau en favorisant les **surfaces perméables!**

4

Recouvrez les accumulations de terre avec de la **paille** ou une **toile** lors de travaux de terrassement.